

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 17 JUN 2021**

**Délibération**  
n° 2021.06.102.B

**Etude d'opportunité  
démarche TZCLD  
"Territoire 0  
chômeur" : demande  
de subvention**

**LE DIX SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 juin 2021**

**Secrétaire de séance** : François NEBOUT

**Membres présents** :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** :

Pascal MONIER à Hassane ZIAT, Vincent YOU à Véronique DE MAILLARD

**Excusé(s)** :

Michel BUISSON, Gérard DEZIER, Michel GERMANEAU

EMPLOI

Rapporteur : **Madame MOUFFLET**

**ETUDE D'OPPORTUNITE DEMARCHE TZCLD "TERRITOIRE 0 CHOMEUR" : DEMANDE DE SUBVENTION**

La loi du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique a prolongé l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée » à au moins 50 nouveaux territoires au cours des 5 prochaines années.

A cet égard, considérant la volonté de GrandAngoulême d'intervenir pour l'insertion et l'emploi de ses habitants, l'agglomération a souhaité engager une réflexion concernant la mise en place de la démarche « territoire zéro chômeur de longue durée » sur son territoire.

Ainsi, GrandAngoulême va engager une étude dont l'objet est d'évaluer l'opportunité et les conditions de mise en place de cette expérimentation en :

- Identifiant le périmètre géographique sur lequel pourrait avoir lieu l'expérimentation à partir des critères établis par GrandAngoulême ;
- Analysant les spécificités du territoire et leurs impacts sur l'expérimentation ;
- Etablissant une cartographie des demandeurs d'emploi du territoire ;
- Analysant le tissu économique local sous l'angle de son articulation avec l'expérimentation ;
- Repérant les acteurs sociaux et économiques à fédérer autour de l'expérimentation pour préfigurer le comité local pour l'emploi ;
- Etablissant les périmètres d'intervention potentiels des acteurs de l'emploi et de l'insertion dans le cadre de l'expérimentation ;
- Proposant une stratégie de mobilisation des demandeurs d'emploi du territoire ;
- Identifiant les services non concurrentiels sur le territoire qui pourraient être développés par l'Entreprise à But d'Emploi ;
- Etablissant des scénarios de modèles économiques viables pour l'Entreprise à But d'Emploi ;
- Préconisant une méthode de mise en place d'une démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée au regard du contexte territorial.

L'étude d'opportunité doit se dérouler sous l'égide d'un comité de suivi partenarial associant la collectivité maître d'ouvrage, des représentants de l'Etat, de la Région, du Département et des communes (« politique de la ville »), du Service Public de l'Emploi et des acteurs économiques.

La Région déploie une politique de soutien stratégique aux territoires pour faire face aux mutations économiques, sociales, environnementales et sociétales. C'est pourquoi, GrandAngoulême sollicite dans le cadre du contrat de dynamisation et de cohésion, un soutien de la région pour l'élaboration de cette étude.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération serait :

Dépenses	Montants TTC	Recettes	Montants TTC	%
Etude d'opportunité - Dispositif "Territoire 0 chomeur"	40 000,00 €	Région Nouvelle Aquitaine	16 000,00 €	40%
		Autofinancement	24 000,00 €	60%
<b>TOTAL</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>100%</b>

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès de la Région.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Recu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>22 juin 2021</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>22 juin 2021</b>